

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2019



1. Revenus et Dépenses	3
1.1. Fonctionnement	3
1.2. Cotisations et dons	3
1.3. Ventes	3
1.4. Marche des Fiertés LGBTI	4
1.5. Subventions	4
1.6. Accompagnements CNDA/OFPRA	4
1.7. EL*C (European Lesbian* Conference)	5
2. Actifs	6
3. Bénévolat	7
4. Annexes	8
4.1. Marche des Fiertés LGBTI	8
4.2. Noz Pride	8
4.3. Bilan	9

I. Revenus et Dépenses

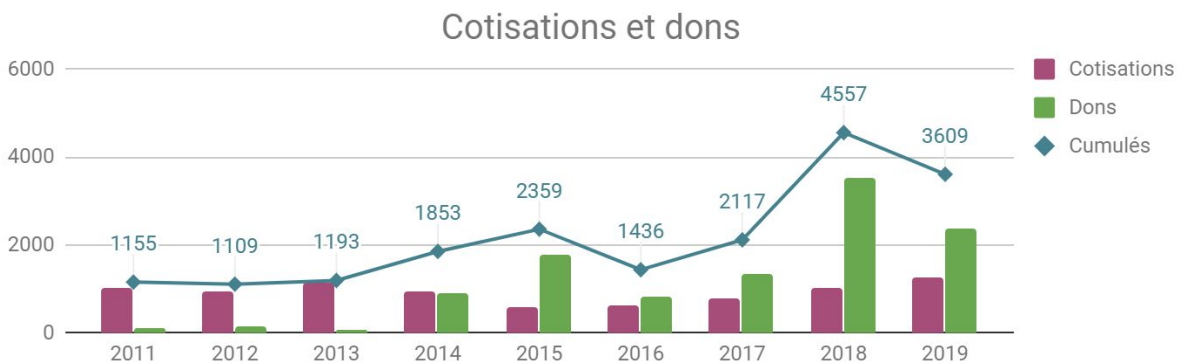
I.1. Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement restent élevées depuis l’emménagement à la villa Bolleli en avril 2018. Les postes loyer, charges et assurances représentent à elles trois 13,6 % du budget annuel de l’association.

Les réadhésions à l’association *Bug (Maison des Associations de Rennes)*, à la *Fédération LGBTI+* (cotisation et contribution proportionnelle aux adhésions), à *La Ligue de l’Enseignement* et au *Planning Familial 35* ainsi que les adhésions au *RAVAD (Réseau d’Assistance aux Victimes d’Agressions et de Discriminations)*, au *Mémorial de la Déportation Homosexuelle* et au *Réseau Santé Trans* s’élèvent à 594 €.

I.2. Cotisations et dons

Les adhérent·e·s et sympathisant·e·s de l’association ont contribué à hauteur de 3 609 € au budget. Bien qu’inférieures à 2018, ces contributions sont conséquentes et restent le socle de revenus pour l’association, car que serait une association sans adhérent·e·s ?



I.3. Ventas

La vente des places pour la Noz Pride génère de plus en plus de revenus d’année en année. Cependant, nos bénéficiaires ne connaissent pas la même progression du fait de

l'augmentation des charges, notamment la location de la salle L'Étage du Liberté.

C'est une des raisons qui ont nourri la réflexion des bénévoles quant à la non-poursuite de la Noz Pride en 2020.

I.4. Marche des Fiertés LGBTI

Le budget de la Marche des Fiertés a été bien préparé, si bien que malgré une subvention plus faible de la part de la Région Bretagne (1 800 € en lieu des 3 000 € que nous demandions), le bilan est quasiment à l'équilibre.

I.5. Subventions

Notre source de revenus la plus régulière est actuellement la subvention de fonctionnement de 10 000 € venant de la Ville de Rennes, suivant une convention pluriannuelle définissant les engagements de l'association et de la Ville de Rennes.

Nous avons également reçu une subvention de 1 500 € de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne en réponse à un appel à projets en 2018. Ce projet de formation des bénévoles de l'équipe Accueil-Écoute s'est organisé en 2019.

I.6. Accompagnements CNDA/OFPRA

Cette année, nous avons pour la deuxième année alloué une partie de notre budget à l'achat de titres de transports pour des bénévoles pouvant accompagner des usager·e·s exilé·e·s de l'association lors de leur convocation à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) ou à la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) en proche banlieue parisienne.

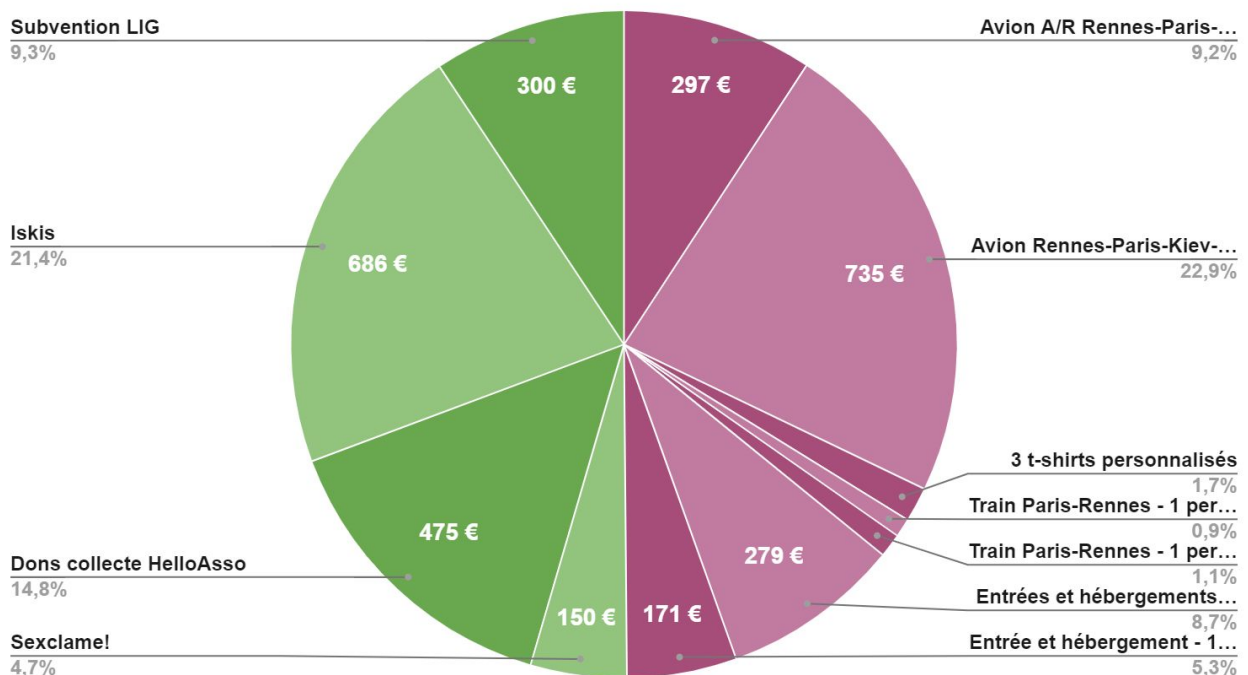
Initialement fixé à 500 € nous avons augmenté ce budget à 750 € en cours d'année, grâce à un don d'un·e adhérent·e. Avec 731 € de dépensés, ce sont 9 personnes que nous avons pu accompagner et soutenir pendant leurs convocations en 2019.

I.7. EL*C (European Lesbian* Conference)

Du 11 au 15 Avril 2019, trois militant·e·s d'Iskis se sont rendu·e·s à Kiev, en Ukraine où se déroulait la Conférence Européenne Lesbienne*. Ce déplacement a eu un coût total s'élevant à 1611 € comprenant ainsi les trois trajets aller/retour de Rennes à Kiev, les entrées, l'hébergement et la restauration sur place.

Pour financer ce projet, l'association a participé à hauteur de 686 €. L'association Sexclame!, la campagne d'appel aux dons lancée sur HelloAsso, et une subvention de la LIG (fond de dotation lesbiennes d'intérêt général) ont permis de financer intégralement ce projet.

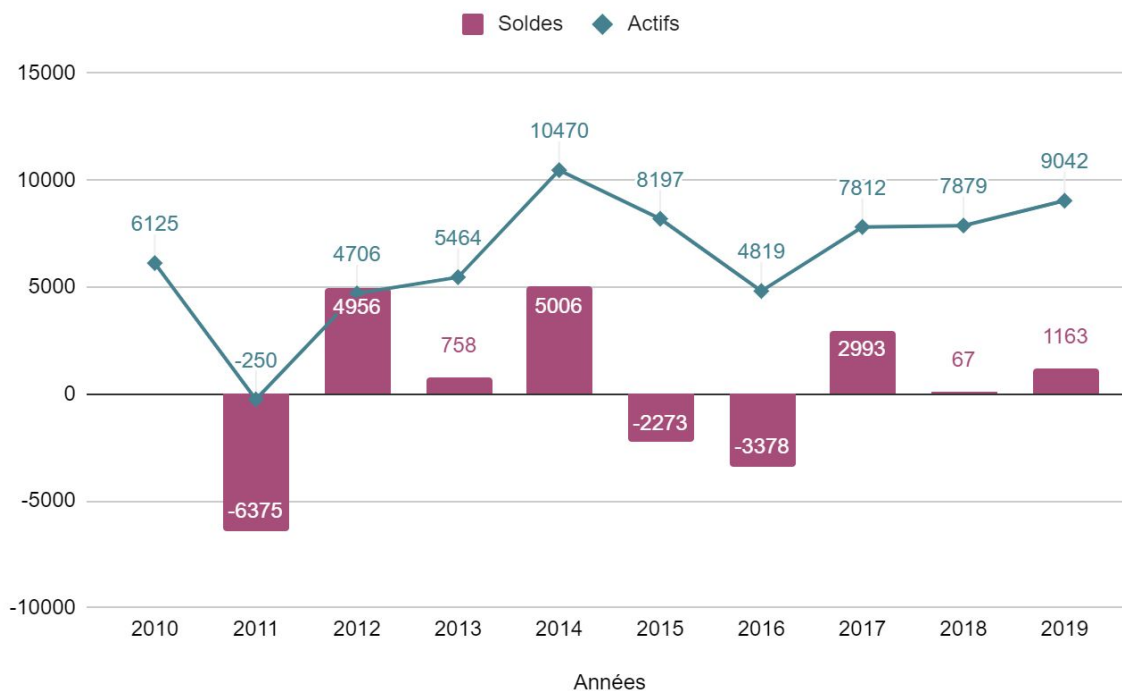
Revenus et dépenses EL*C



2. Actifs

Iskis disposait de 9 042 € d'actifs au 31 décembre 2019. Ils constituent à la fois un fond prévisionnel et un fond de roulement.

Soldes et Actifs

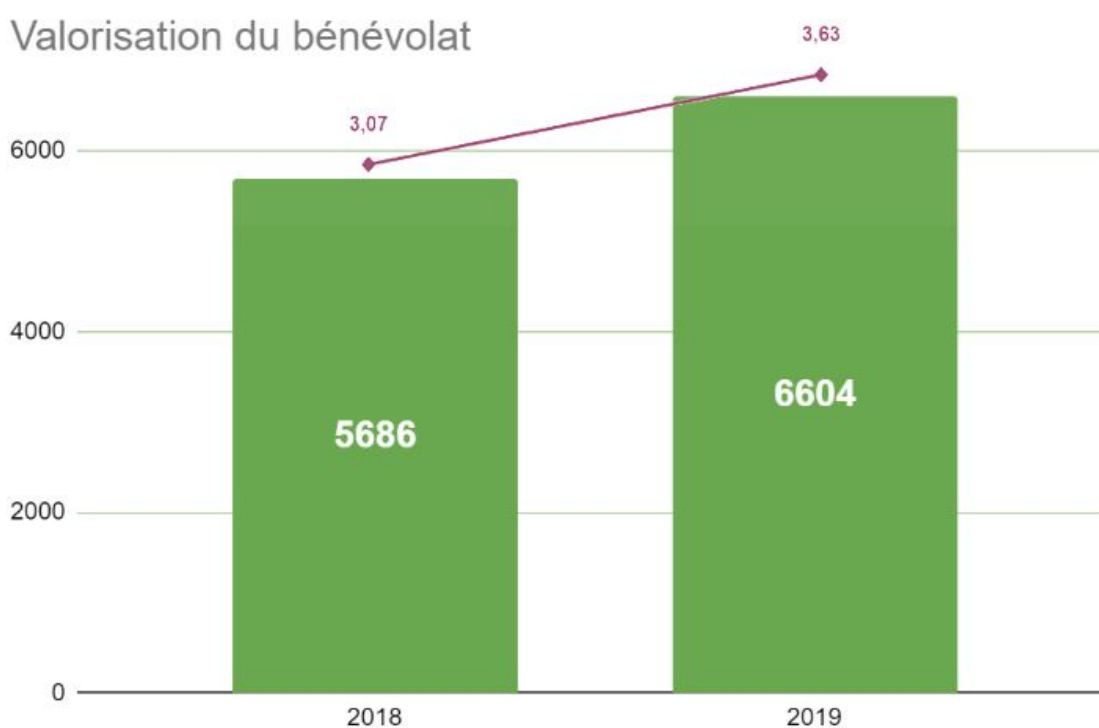


La stabilité visible sur les 3 derniers exercices montre une maturité dans la gestion financière de l'association et est un très bon signe pour les années à venir.

3. Bénévolat

Le conseil d'administration d'Iskis a comptabilisé assidûment les heures de bénévolat effectuées, soit 6604,45 heures. Elles équivalent à 3,63 temps plein et sont valorisées dans le bilan financier au taux horaire brut du SMIC – 10,03€ en 2019 –, soit 66 243 €.

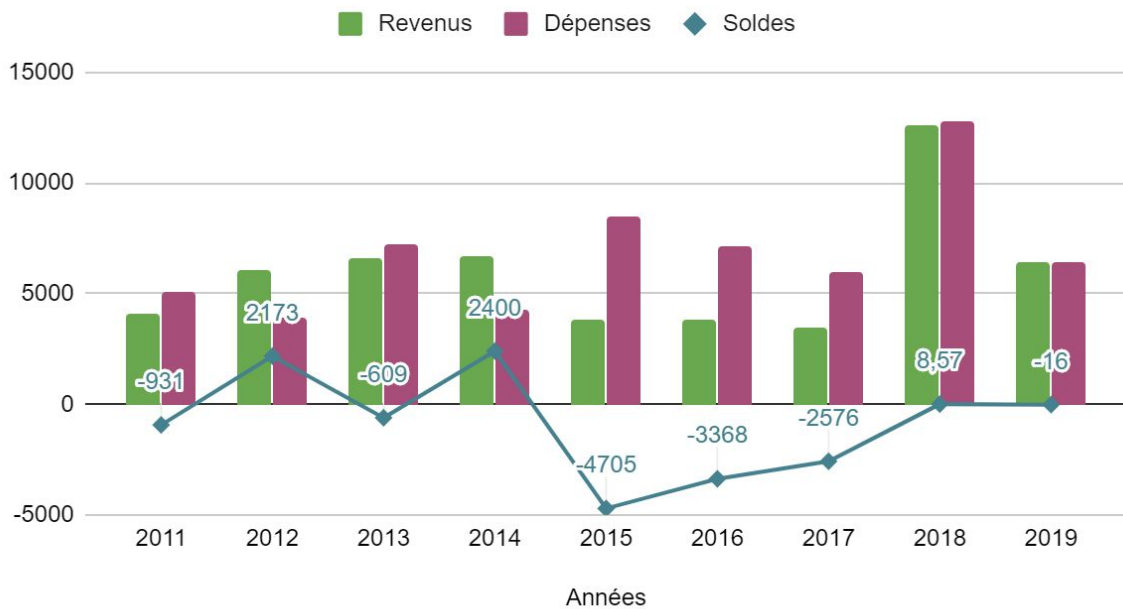
Ce calcul d'heures travaillées ne prend en compte que les temps de réunions et d'activités ouvertes au public. Il faut y ajouter les très nombreuses heures de travail personnel des bénévoles, en particulier du conseil d'administration.



4. Annexes

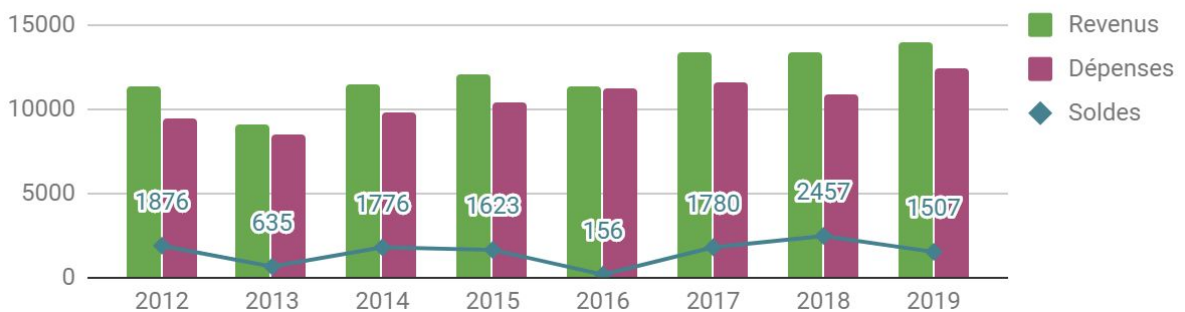
4.1. Marche des Fiertés LGBTI

Marche des Fiertés : soldes annuels



4.2. Noz Pride

Noz Pride : soldes annuels



4.3. Bilan

Revenus	105 858 €
70 - Achats, prestations	
706. Prestations de services	840 €
Conventions d'utilisation des locaux	438 €
Convivialité	114 €
707. Vente de produits finis, de marchandises	566 €
7085. Frais Rencontres Fédération LGBTI+	613 €
74. Subventions d'exploitation	
Ville de Rennes (convention pluriannuelle)	10 000 €
Ville de Rennes (équipement informatique)	500 €
Région	1 800 €
LIG	300 €
ARS	1 500 €
75 - Autres produits de gestion courante	
756. Cotisations	
Personnes physiques	860 €
Personnes morales	390 €
758. Dons manuels - Mécénat	
Dons	2 359 €
Collecte EL*C	625 €
77. Produits exceptionnels	
Queervention	811 €
Marche	2 829 €
Noz Pride	13 948 €
Fédération LGBTI+	498 €
OFPRA (défraiement)	88 €

79. Transferts de charges	
Remboursement Maif (vitres Villejean)	537 €
87 - Répartition par nature des produits	
870. Bénévolat	66 243 €

Charges	105 858 €
60 - Achats	
604. Prestation de service	
Formation de l'équipe accueil	830 €
606. Achats non stockés	
Fournitures et équipement	672 €
Gros équipement	1 674 €
Matériel pancartes	340 €
2 ordinateurs portables	503 €
Convivialité	528 €
Badges	157 €
Remplacement vitres Villejean	687 €
61- Services extérieurs	
6132. Loyers locaux + autres locations	1 959 €
614. Charges locatives	2 872 €
616. Assurance locaux	426 €
618. Divers - Documentation	
Médiathèque	1 059 €
Frais de colloque (autour de la santé mentale)	20 €
62 - Autres services extérieurs	
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	
623. Publicité, publication, relations publiques	438 €

625. Déplacements, missions et réceptions	605 €
Conférence PMA	72 €
Déplacements CNDA/OFPRA	731 €
Rencontres Fédération LGBTI+ (Perpignan + Caen)	962 €
EL*C	1 611 €
626. Frais postaux et de télécommunications. (frais postaux et télécoms)	443 €
627. Services bancaires	115 €
64- Charges de personnel	
65- Autres charges de gestion courante	
6518 - Nom de domaine + hébergement	140 €
6586 - Cotisations	
Fédération LGBTI+ (cotisation)	60 €
Fédération LGBTI+ (contribution)	218 €
Ligue de l'Enseignement	216 €
Planning Familial 35	30 €
Mémorial de la Déportation Homosexuelle	20 €
Le Réseau Santé Trans	50 €
67- Charges exceptionnelles	
Queervention	407 €
Marche	6 366 €
Noz Pride	12 702 €
Projets divers dont manifestation	1 041 €
Fédération LGBTI+	498 €
10 - Fonds associatif et réserve	1 163 €
86 - Répartition par nature des charges	
864. Bénévolat	66 243 €